

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

**AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL
(AFDS)**

AUTO EVALUATION

**COMMUNAUTE RURALE DE SYERE
DEPARTEMENT ET REGION DE LOUGA**

**RAPPORT VILLAGE DE GUIDICK
Sous-Projet de Pêche**

Février 2005



GAMMA INGENIERIES

N°19, rue Rte Aéroport LS SENGHOR, BP 6634 Dakar-Etoile
Louga, N° 33, boulevard du Ndiambour à Louga

SOMMAIRE

<i>ACRONYMES.....</i>	<i>3</i>
<i>INTRODUCTION.....</i>	<i>4</i>
<i>1-Méthodologie.....</i>	<i>4</i>
<i>2-Contexte du village.....</i>	<i>5</i>
<i>I-PRESENTATION DU SOUS PROJET.....</i>	<i>6</i>
<i>1-Description des activités du sous projet.....</i>	<i>6</i>
<i>2-Situation de l'exécution physique et financière.....</i>	<i>8</i>
<i>3-Situation de la reconstitution de la subvention.....</i>	<i>8</i>
<i>4- perspectives.....</i>	<i>9</i>
<i>II- ANALYSE DES PERFORMANCES DE L'OCB.....</i>	<i>9</i>
<i>1- Fonctionnalité du dispositif institutionnel de mise en œuvre du sous projet.....</i>	<i>9</i>
<i>2- Performance et régularité des procédures de passation de marché.....</i>	<i>10</i>
<i>3- Qualité et niveau d'appropriation des outils de gestion financière et comptable....</i>	<i>10</i>
<i>4- Etat de mise en œuvre des formations générales et des plans de renforcement de capacités, corrélés à la mise en œuvre du sous projet.....</i>	<i>10</i>
<i>5- Mécanisme de reconstitution de la subvention.....</i>	<i>11</i>
<i>6- Stratégies de poursuite de l'exécution du sous projet.....</i>	<i>11</i>
<i>CONCLUSION.....</i>	<i>12</i>
<i>III- TABLEAUX DE SYNTHESE DE L'AUTO-EVALUATION.....</i>	<i>13</i>
<i>ANNEXES.....</i>	<i>18</i>

ACRONYMES

AFDS : Agence du Fonds de Développement Social

AG : Assemblée Générale

AGR : Activité Génératrice de Revenu

CA : Commission d'Achat

CASF : Commission d'Animation, de Sensibilisation et de Formation

CC : Commissaire aux Comptes

CGSP : Comité de Gestion du Sous-Projet

CRS : Commission de Réception et de Supervision

GPF : Groupement de Promotion Féminine

OCB : Organisation Communautaire de Base

PV : Procès Verbal

Introduction

1. Méthodologie

A la suite du démarrage total du sous-projet de pêche continentale du GIE Manko du village de Guidick, l'opérateur a déclenché un processus d'appui à l'auto évaluation afin de permettre aux bénéficiaires de faire le diagnostic de la mise en œuvre, en vue de son amélioration. Pour ce faire, la journée du 26 octobre 2004 a été consacrée exclusivement à la préparation par l'équipe de l'opérateur, qui a été renforcé par trois relais communautaires.

Au cours de cette journée préparatoire, l'accent a été mis essentiellement sur :

- l'objectif de l'auto évaluation ;
- le rôle du relais dans le dispositif de suivi des sous-projets ;
- la méthodologie de l'auto évaluation ;
- les outils de diagnostic participatif ;
- l'exploitation du guide et du questionnaire de l'auto évaluation ;
- les critères d'appréciation ;
- des exercices de simulation et séances d'animation.

Pour la réalisation proprement dite de l'auto évaluation, l'opérateur a affecté au village de Guidick une équipe composée de deux animateurs. L'auto-évaluation a été réalisée durant la journée du 13 Décembre 2004 en trois étapes :

- D'abord en assemblée générale, en présence de tous les membres de l'OCB porteuse du sous-projet, pour la collecte des informations par le biais des outils de diagnostic participatif (guides et questionnaires) ;

- Ensuite la seconde étape a été réalisée sous forme de focus group à l'intention des bureaux exécutifs de l'OCB notamment le CGSP, le CASF et la commission d'achat ;

- Et enfin la troisième étape a été consacrée à la restitution en assemblée générale de l'OCB porteuse pour une validation des informations collectées.

Tout ce processus a permis de collecter des informations portant sur :

- la fonctionnalité du dispositif institutionnel ;
- le niveau de maîtrise et d'appropriation des procédures de passation de marché ;
- le niveau d'appropriation du système de gestion financière et comptable ;

- l'état d'exécution des plans de renforcement de capacités ;
- les stratégies de pérennisation du sous-projet.

2-Contexte du village

Guidick est un village de la communauté rurale de Syère. Situé à 33km de Keur Momar Sarr. Il est limité par :

- Diaglè à l'Est
- Le lac de Guiers à l'Ouest
- Malla Tack au Nord
- Syère au Sud

Il est peuplé de 318 habitants répartis entre 37 carrés. Ce village Wolof bâti dans un milieu à fort potentiel, a l'avantage de conserver, en permanence, ses ressources humaines. Le phénomène migratoire y est quasiment inexistant. Même les jeunes sont restés au village où ils ont la possibilité de s'adonner à une activité économique viable. Le lac de Guiers qui ceinture le village à l'Ouest est le déterminant principal de l'économie locale. Le village dispose ainsi, au premier chef, d'une ressource eau en quantité suffisante pour valoriser des terres de type Deck et Deck-Dior encore très fertiles, grâce notamment au maraîchage qui est de loin l'activité dominante dans la localité.

L'agriculture pluviale y est réduite. La pêche continentale suit de près le maraîchage et constitue l'autre mamelle de l'économie de Guidick qui dispose même d'un centre de pêche. Ces deux activités occupent l'ensemble des actifs et concourent pour plus de 80% à la formation de valeur ajoutée dans le village. Elles restent pourtant relativement entravées par quelques contraintes : le sous-équipement (surtout pour la pêche), l'enclavement du terroir qui gêne l'écoulement des productions et les problèmes de conservation de celles-ci (composées de produits frais). L'élevage et l'arboriculture complètent ce tableau de l'appareil productif local.

Sur le plan des échanges, c'est Richard Toll qui constitue la plate-forme principale de commercialisation des produits issus du village. Toutefois, on notera que la fonction commerciale à Guidick, essentielle à la rentabilisation des productions villageoises, se heurte à la mauvaise qualité des voies de communication qui desservent le village. Cette difficulté est particulièrement sensible dans le contexte d'une économie centrée sur des produits frais, qui ne dispose pas par ailleurs d'infrastructures de stockage.

Le village n'est pas bien loti en matière d'équipements et services sociaux de base. Seule une école élémentaire a été recensée. De création récente (1999), elle ne compte que deux classes. Dans le domaine de la formation des adultes, le Programme d'Alphabétisation Priorité Femmes a eu à alphabétiser les femmes du village dans une intervention fonctionnelle couplée à un projet d'embouche. Il ne dispose pas de case santé. Il est polarisé par Malla Tack (3 km) et Keur Momar Sarr (30 km) pour les soins primaires, et Richard Toll (55 km) pour l'accès aux services d'un médecin. Guidick ne dispose pas non plus d'ouvrage d'eau potable. Cette ressource est directement tirée du Lac de Guiers, ce qui est de nature à poser un problème de santé publique. Le fleuve connaît un phénomène de pollution accéléré par les rejets du site industriel de Richard Toll.

La dynamique socio-institutionnelle dans le village est portée par les organisations communautaires de base suivantes :

- 01 Groupement de Promotion Féminine
- 01 Groupement d'Intérêt Economique
- 01 Association Sportive et Culturelle
- 01 Association de Parents d'Elèves
- 02 Associations d'obédience religieuse

Les populations, à travers ces OCB, sont présentement appuyées par l'AFDS, l'ADREAD à travers des projets de pêche continentale, maraîchers et arboricoles. De l'équipement et un fonds de roulement ont été mis en place dans ce cadre. Les structures financières décentralisées polarisant le village sont la Mecap de Keur Momar Sar et la Mecarul de Louga.

I-Présentation du sous-projet

1. Description des activités du sous-projet

La population de Guidick, à travers le GIE Manko, a élaboré un sous-projet de pêche continentale suite à l'évaluation participative de ses besoins, dans le cadre du programme de réduction de la pauvreté piloté par l'Agence du Fonds de Développement Social.

Le sous-projet de pêche continentale est en cours d'exécution. Son démarrage a nécessité la confection de 7 pirogues et l'acquisition du petit matériel de pêche, comme investissement de départ. Ces pirogues font l'objet d'une mise en eau quotidienne pour l'activité de pêche. Des ressources humaines expérimentées assurent la conduite des pirogues pour le compte de l'OCB, suite à un protocole d'accord..

Sur le plan organisationnel, le GIE a amélioré son cadre institutionnel par l'installation de nouveaux organes. Les membres dirigeants de ces organes ont participé aux formations en gestion de base notamment :

- dynamique organisationnel et communautaire
- passation de marché
- gestion financière
- planification participative
- marketing.

En ce qui concerne le renforcement des capacités des femmes du village dans le domaine de la pêche, un module ayant trait aux techniques modernes de transformation des poissons sera dispensé par un spécialiste en la matière, au profit de ces dernières.

La production est destinée, dans une moindre mesure, à la consommation locale, mais le marché d'écoulement principal du projet se trouve être la ville de Richard-Toll où un camion de ramassage fait toujours la navette. Le plan d'action du schéma technique suivant résume toutes les activités qui concourent à la mise en œuvre du sous-projet :

- fabrication des pirogues
- acquisition du matériel de pêche
- acquisition du matériel d'exploitation et de gestion
- choix des bénéficiaires
- formation en technique de transformation
- mise en place de la commission de suivi et de contrôle
- livraison des pirogues aux bénéficiaires.

2. Situation de l'exécution physique et financière

L'exécution du sous-projet de pêche continentale a connu un démarrage en deux temps. D'abord le virement de la première tranche de la subvention a permis à la communauté de prendre les services d'un tâcheron pour la confection des pirogues depuis le mois d'octobre 2004. En suite, en fin janvier la deuxième tranche destinée à l'acquisition du matériel de pêche a été viré et le démarrage du sous-projet est devenu effectif.

La situation physique de l'exécution du sous-projet se résume donc aux activités suivantes :

- la mise en place de tous les organes de gestion
- l'acquisition du matériel de pêche
- l'acquisition du matériel d'exploitation et de gestion
- la fabrication des pirogues (7)
- le déroulement de toute la FGB et des formations spécifiques
- l'affectation des pirogues aux bénéficiaires
- la mise en eau quotidienne des pirogues.

L'examen de la situation financière de la mise en œuvre du sous-projet de pêche continentale montre que la totalité de la subvention a été virée par l'Agence du Fonds de Développement Social et la presque totalité des fonds a été décaissée par les bénéficiaires et dépensée sous forme d'investissement et de fonds de roulement. Tous les décaissements effectués jusqu'à présent ont fait l'objet d'un enregistrement dans les documents de gestion du sous-projet (journal de caisse, journal de banque). De même, les dépenses réalisées l'ont été sur la base de pièces justificatives, ordonnées et classées dans les malles de l'OCB porteuse de sous-projet.

3. Situation de la reconstitution de la subvention

A mi-chemin dans le premier cycle d'exploitation du son sous-projet, l'OCB porteuse n'a pas encore démarré la phase de la reconstitution de la subvention, mais cette reconstitution sera enclenchée dans deux mois avec le bouclage de la première période d'exploitation.

4. Perspectives

En terme de planification, le comité de gestion du sous-projet compte boucler dans deux mois la première opération d'exploitation pour pouvoir entrer dans la phase de reconstitution de la subvention. L'OCB projette aussi d'augmenter le nombre de pirogues pour satisfaire le maximum possible de bénéficiaires dont la demande ne cesse de croître.

II- Analyse des performances de l'OCB

Situé dans la partie côtière de la communauté rurale de Syere, le village de Guidick, suite à l'évaluation participative des besoins a vu sa communauté choisir un sous-projet de pêche continentale dont l'exécution est assurée par le GIE Manko de la localité.

1. Fonctionnalité du dispositif institutionnel de mise en œuvre

Certes le GIE Manko a toujours œuvré dans le développement de la localité et dispose déjà d'une reconnaissance juridique, mais pour assumer pleinement sa nouvelle mission, il a mis en place le nouveau cadre organisationnel suivant :

- le comité de gestion des sous-projets (CGSP)
- le comité d'animation, de sensibilisation et de formation (CASF)
- les commissaires aux comptes (CC)
- la commission d'achat (CA)
- la commission de réception (CRS)

Les réunions des organes se tiennent en cas besoin, mais des PV sont dressés à chaque rencontre. Les instances de décisions ne sont pas encore renouvelées et les membres dirigeants connaissent leur rôle et responsabilité dans l'exécution des tâches. La circulation de l'information est assurée par les membres du CAF par le processus du porte à porte et les relations existantes entre les différents organes sont jugées satisfaisantes.

2. Performance et régularité des procédures de passation de marchés

Cette communauté dispose de beaucoup de personnes-ressources ayant un bon niveau d'instruction, qui maîtrisent parfaitement les procédures de passation de marché notamment :

- les différents types de marché
- les différents modes et étapes de la passation de marché.

Cette maîtrise a été mise en œuvre par les communautés à travers le lancement et le dépouillement des lettres de cotation pour le recrutement d'un tâcheron devant fabriquer. Cette procédure de cotation est renouvelée lors de l'acquisition du matériel de pêche quant le virement de la deuxième tranche est effectuée.

3. Qualité et niveau d'appropriation des outils de gestion financière

L'application des connaissances sur le module portant sur la gestion financière a été réalisée au moment de faire des commandes. A cette occasion le GIE a mis en place certains outils dont :

- le journal de caisse
- le journal de banque
- le cahier de cotisation.

Les bénéficiaires ont des aptitudes pour le remplissage de l'ensemble de ces documents comptables qui sont mis régulièrement à jour. Les membres dirigeants du groupement maîtrisent les procédures de paiement des décomptes et de renouvellement des tranches. Ils assurent aussi à l'archivage et la conservation des documents comptables. Cependant, l'OCB n'a pu démarrer pour le moment la reconstitution du fait du retard constaté dans la libération de la subvention.

4. Etat de mise en œuvre des formations générales et des plans de renforcement de capacités corrélés à la mise en œuvre du sous projet

Dans le cadre du déroulement des formations prévues pour les bénéficiaires des sous-projets, les modules suivants ont été dispensés :

- dynamique organisationnelle
- la passation de marché
- la gestion financière

- la planification participative
- le marketing.

L'ensemble de ces formations a été organisé au niveau communautaire et les membres élus du GIE y ont pris part. Une fois à la base, les participants, en relation avec l'opérateur ont organisé des animations sur ces thèmes. En ce qui concerne le renforcement des capacités corrélées à la mise en œuvre du sous-projet de pêche continentale, un module portant sur les nouvelles techniques de transformation des produits de la pêche a été déroulé au profit des femmes du village par l'agent de la pêche qui est en service dans le village.

5. Mécanisme de reconstitution de la subvention

La reconstitution de la subvention constitue en moyen sûr pour la pérennisation des activités du sous-projet. Pour ce faire les communautés bénéficiaires de pirogues ont signé de protocoles d'accord portant essentiellement sur les versements mensuels d'une partie de leur recette à l'OCB porteuse du sous-projet. Le GIE, à son tour, va reverser ces montants dans son compte pour une reconstitution progressive de la subvention. Cette stratégie va permettre à l'OCB dans le long terme de renouveler périodiquement son parc piroguier et d'augmenter le nombre de pirogues disponibles.

7- Stratégies de poursuite de l'exécution du sous-projet

La pérennisation des activités, d'après les bénéficiaires du sous-projet, passe nécessairement par la mise en place d'un système d'épargne des bénéfices réalisés sous forme de reconstitution de la subvention. De même d'autres stratégies ont été proposées par les bénéficiaires. Elles consistent essentiellement :

- en la diversification des activités avec la mise en place d'un télé centre,
- au financement d'une ligne de crédit revolving,
- en la mise en application des enseignements théoriques reçus,
- au respect des engagements des bénéficiaires.

- en la poursuite et le renforcement du partenariat avec les techniciens à la base en particulier l'agent de pêche .Ces partenaires auront en charge le suivi périodique et rapproché des communautés dès la fin du contrat de l'opérateur d'appui à la micro finance.

Conclusion

L'engagement des membres du groupement du GIE Manko dans la mise en œuvre des activités du sous projet est très fort et ce peut être évalué à partir de la régularité de la tenue de réunions. Avec un niveau d'alphabétisation et d'instruction très appréciable les membres du groupement possèdent des atouts considérables pour la pérennisation des activités mise en œuvre du sous projet

III - TABLEAUX DE SYNTHÈSE DE L'AUTO-EVALUATION

1. FONCTIONNALITE DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL

Critères	Performances sur les critères ci-contre	Observations sur les retards et contre-performances éventuelles, et mesures correctrices pour améliorer les performances
Reconnaissance juridique (Récépissé ou non)	L'OCB a eu une reconnaissance juridique	L'OCB a eu une reconnaissance juridique
Nombre de participants (âge/sexe/groupes vulnérables)	Tout le village dont 2 handicapés et deux services constituent l'OCB	Tout le village fait partie du SP il y a 2 handicapés et 4 veuves chefs de famille
Date de mise en place des organes	L'OCB mais en place ses organes en 2003	Dès l'arrivée de l'AFDS dans le village
Fréquence des réunions des organes	en cas de besoin	Les membres ne se réunissent qu'en cas de besoin
Tenue de PV d'AG et de réunions	Oui le secrétaire dresse un PV de réunion et d'AG après chaque réunion	Après chaque réunion le secrétaire dresse un PV
Renouvellement des instances	L'OCB ne renouvelle pas ces instances	
Niveau de connaissance des rôles et des responsabilités des membres dirigeants	Les dirigeants ont une bonne connaissance de rôles et des responsabilités	
Relations entre les organes	Les organes se concertent et exécutent ensemble les activités	Elles sont toutes élues par l'OCB
Modalités de circulation des informations	Porte à porte CAF sifflet	
Relations entre l'OCB et le CGSP	L'OCB porteuse a élu le CGSP pour conduire à bien les activités	Le CGSP est élu par l'OCB
Relations entre l'OCB et la communauté de base		
Autres items (à la discrétion des participants)	C'est la communauté bénéficiaire du sous-projet qui a élu l'OCB porteuse	L'OCB uniformise la communauté de l'état d'avancement des activités

2. NIVEAU DE MAITRISE ET D'APPROPRIATION DES PROCEDURES DE PASSATION DE MARCHES

Critères	Performances sur les critères ci-contre	Observations sur les retards et contre-performances éventuelles, et mesures correctrices pour améliorer les performances
Connaissance des différents types de passation <i>1. Marché de travaux</i> <i>2. Marché de fournitures et d'équipements</i> <i>3. Marché de prestation de services</i>	Les membres connaissent les différents types de marché : - marché travaux - marché fournitures - marché prestataires	
Connaissance des différents modes de passation <i>1. Appel d'offres</i> <i>2. Cotation</i>	- les membres de l'OCB maîtrisent les différents modes de passation	
Connaissance des différentes étapes de la passation <u>Pour l'Appel d'offres :</u> <i>1. Préparation du dossier</i> <i>2. Lancement avis</i> <i>3. Retrait dossiers</i> <i>4. Réception offres</i> <i>5. Ouverture de plis</i> <i>6. Evaluation</i> <i>7. Adjudication provisoire</i> <i>8. Notification</i> <i>9. Vérification des moyens</i> <i>10. Négociation</i> <i>11. Contrats</i> <i>12. Adjudication définitive</i>	La connaissance des différentes étapes est bien maîtrisée par les membres	Les différentes étapes de l'appel d'offre sont maîtrisées
<u>Pour la Cotation :</u> <i>1. Choix d'au moins 3 prestataires</i> <i>2. Demande de renseignements et de prix et comparaison des prix</i> <i>3. Choix du mieux disant qualité/coût</i> <i>4. Mise en place commissions d'achat</i> <i>5. Réception provisoire</i> <i>6. Vérification de conformité</i> <i>7. Réception définitive</i>	L'OCB a mis en œuvre les différentes étapes de la cotation notamment sur le choix des fournisseurs et des prestataires de services	L'OCB a mis en œuvre les différentes étapes de la cotation notamment sur le choix des fournisseurs et des prestataires de services

3. NIVEAU D'APPROPRIATION DU SYSTEME DE GESTION FINANCIERE ET COMPTABLE

Critères	Performances sur les critères ci-contre	Observations sur les retards et contre-performances éventuelles, et mesures correctrices pour améliorer les performances
Connaissance des pièces justificatives et conditions de validité	Facture, reçu, bon de caisse	
Existence d'outils de gestion financière et comptable 1. <i>Journal de caisse</i> 2. <i>Journal de banque</i> 3. <i>Fiche de stocks</i> 4. <i>Cahier de cotisations</i>	L'OCB a des outils de gestion financière et comptable - journal de caisse - journal de caisse - cahier de cotisation	Ils connaissent les outils de gestion financière et comptable
Aptitude au remplissage des outils de gestion	Oui les dirigeants de l'OCB ont l'habitude de remplir les outils de gestion	Ils sont capables de remplir les outils de gestion
Personnes habilitées à mouvementer le compte	Président trésorier	C'est bel et bien le président et le trésorier qui mouvementent le compte
Connaissance du compte d'exploitation et du bilan	Les dirigeants de l'OCB connaissent bien un compte d'exploitation et un bilan	Prix de vente= prix d'achat + frais
Maîtrise de la procédure de paiement des décomptes	Par tranche	
Maîtrise des procédures de renouvellement des tranches	Les membres dirigeants connaissent les procédures de renouvellement des tranches	Pièces justificatives et demande de virement
Etat de reconstitution de la subvention	L'OCB n'a pas encore reçu d'argent pour l'achat des filets de pêche	L'OCB n'a pas commencé l'activité
Classement, archivage et conservation des documents comptables	L'OCB classe archive et conserve bien les documents dans une malle en fer	Tous les documents sont bien rangés

4. ETAT DE L'EXECUTION DES PLANS DE RENFORCEMENT DE CAPACITE

Critères	Performances sur les critères ci-contre	Observations sur les retards et contre-performances éventuelles, et mesures correctrices pour améliorer les performances
Existence de plan de renforcement de capacités	Oui	
Nombre de formations générales reçues	5	
Modules et thèmes développés	Dynamique organisationnelle Passation de marché Gestion financière Planification Marketing	
Nombre de formations techniques reçues	1	
Modules et thèmes développés	Technique de transformation	
Modes d'organisation des formations 1. Formations théoriques 2. Visites d'échanges 3. Autres	Formations Théorique et Pratique	
Autre (à la discrétion des participants)	La conservation des produits marins	

5. Situation de l'exécution financière¹ du Sous-Projet
(Décembre 2004)

<i>Identification</i>	
Communauté rurale	Syère
Village	Guidick
Nature du Sous-projet	Pêche continentale
<i>Structure du financement</i>	
Apport OCB	553 300
Financement AFDS	4 979 700
Montant du Sous-Projet	5 533 000
<i>Exécution financière</i>	
Virements AFDS	1 400 000
Virements AFDS en pourcentage du financement AFDS	28%
Reliquat AFDS à virer	72%
Ressources décaissées (exécution financière)	1 626 000
Taux d'exécution financière	29%
<i>Reconstitution de la subvention AFDS (non échue)</i>	
En valeur absolue	
En proportion de la subvention libérée	

¹ Le compte d'exploitation détaillé établi en assemblée de clôture sera annexé au Plan de pérennisation.

ANNEXES
(Manuscrits de terrains)

2- Niveau de maîtrise et d'appropriation des procédures de passation de marchés.

L'OCB connaît très bien les différents types de marchés, les différents modes de passation ainsi que les différentes étapes de la passation pour les avoir mis en œuvre lors du recrutement de l'entrepreneur et pour le choix des fournisseurs.

3- Niveau d'appropriation du système de gestion financière et comptable.

L'OCB connaît les pièces justificatives et leurs utilités. Toutes les opérations effectuées au niveau de la Mecapp et tous les achats passés au niveau des fournisseurs sont justifiés par une facture ou un reçu. Ces opérations sont aussi suivies dans un journal de banque ou de caisse. L'OCB peut remplir les outils de gestion grâce aux personnes ressources qu'elle dispose en son sein. Le mouvement des comptes est effectué par le président et le trésorier qui sont les seuls mandataires de l'OCB. Les membres de l'OCB peuvent faire un compte d'exploitation et maîtrisent aussi la procédure de paiement des décomptes ainsi que les procédures de renouvellement des branches.

4- Etat de l'exécution des plans de renforcement de capacité
L'OCB a assisté à cinq séminaires de formation. Les dirigeants ont assisté à toutes ces formations, ils ont restitué les thèmes à l'ensemble de l'OCB. Ces formations ont doté la communauté des aptitudes qui ont renforcé leurs compétences en gestion de sous-projet. Ces cinq modules sont les suivants:

- Dynamique organisationnelle
- Passation de marchés
- Gestion financière et comptable
- Planification Participative
- Marketing.

Il est prévu un autre module spécifique au sous-projet dont:
Technique de transformation des produits marins
Technique de pisciculture - aquaculture et de pêche par l'agent de pêche qui dirige le centre de ce service.

5- Mécanismes de la reconstitution de la subvention

L'OCB va puiser sur ces recettes pour la reconstitution tout en continuant les activités.

6 - stratégie de poursuite de l'exécution du sous-projet
L'OCB va procéder au remboursement périodique de la subvention
à la bonne tenue du matériel mis à leur disposition, à la
gestion efficace et transparente des fonds, au respect des chartes
qui lient l'OCB avec l'AFDS, au contrôle et au suivi des acti-
vités et des fonds. Elle va procéder périodiquement à des
réunions pour informer la communauté de l'état d'avan-
cement des activités.

Village : Guidich

OCB : GCE Trauko

13-12-04

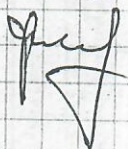
PV de reunion

d'auto evaluation du
Sous projet : Pêche continentale
du village Guidich

L'auto evaluation du sous projet du village de
Guidich a porté essentiellement sur :

- Fonctionnement des agences.
- Appropriation et régularité des procédures de passation de marchés
- Maîtrise des outils de gestion comptable financière
- Niveau de reconstitution de la subvention
- Niveau d'exécution du plan de renforcement de capacité
- Pérennisation

Hansour Gaye



Le Président



Village : Guidick

13.12.06

OC B : GIE MANCKO

Liste de présence

Prenom y nom	Sexe	Fonction	engagement
Alona Seck	M	membre	ne
Usseynou Ndiaye	M	Vice-Présidente	Njaay
Ya FALL	M	C. aux comptes	le
Adams MBENGUE	M	Rélais Comm.	le
Bissator Ndiaye	F	Pote GPF/membre	
Mane Gueye	F	Secrétaire Adjoint	wo
Mareine Sock	F	membre	h
Lambengue Ndiaye	F	membre	Njaay
Ajeumbe Diop	F	Treasurer	Jooob
Adams Fall	F	membre	Faol
Oubacar FALL	M	chef de village	
Chikh Ndiaye	M	Pr. CGSP	
Gora FALL	M	CASF	le
Arimate NDIANG	F	C. aux comptes	F
Ja Ndiaye Seck	F	membre	wo
Zoumba Ndiaye	F	membre	
aye Diop	F	membre Diop	
irame Ndiaye	M	membre	le
Salimata NDIANG	F	CASF	Njaay
Takhtar Gueye	M	Secrétaire	Gueye
Iming Sock	F	membre	
Awa FALL	F	membre	sa
Isatou	F		
Amos Gueye	F	membre	le

indig. bender

OCB = GIE Manko

I Fonctionnalité du dispositif institutionnel

critères

	Performances	Observations
Reconnaissance juridique	L'OCB a eu une reconnaissance juridique	L'OCB a eu une reconnaissance juridique
Nombre de participants (age, sexe, groupe ethnique)	Tout le village dont handicapés et jeunes femmes constituent l'OCB -	Tout le village fait partie du SP il y a 2 handicapés et 2 jeunes chefs de famille
Date de mise en place des organes	L'OCB a mis en place ses organes en 2002	Dis l'arrivée de l'AFIS dans le village.
Fréquence des réunions des organes	en cas de besoin	les membres ne se réunissent qu'en cas de besoin
Tenue de PV et AG et de réunions	on a le protocole dresse sur PV de réunion et d'AG après chaque réunion.	après chaque réunion le secrétaire dresse un PV.
Renouvellement des instances	Mais l'OCB n'a pas renouvelé ses instances.	L'OCB n'a pas l'habitude de procéder au renouvellement.
Niveau de connaissance de rôles et des responsabilités des membres dirigeants	les dirigeants ont un bon niveau de connaissances des rôles et responsabilités.	le niveau de connaissance des rôles et responsabilités des membres est satisfaisant.
Relation entre les organes	Les organes se consultent et exécutent ensemble les activités	Elles sont tous élus par l'OCB
Modalités de circulation des informations	Pâte à pâte - CAF. avec siphon	
Relations entre l'OCB et le CGSP	L'OCB porteur du sous-projet a élu le CGSP qui doit lui rendre compte	L'OCB porteur du SP a élu le CGSP pour conduire les activités prévues
Relations entre l'OCB et la communauté de base	C'est la communauté bénéficiaire du sous-projet qui a élu l'OCB pour le faire.	L'OCB a signé la communauté d'état d'avancement des activités
Autres items		

Le rôle de l'OCB est de permettre la circulation de l'information

Outils

Connaissances des différents types de marchés	Performances	Observation
Marché de travaux Marché de fournitures et d'équipements Marché de prestation de services	Les membres dirigeants connaissent bien les différents types de marchés	La connaissance des différents types de marchés est bien maîtrisée
Connaissances des différents modes de passation Appel d'offre Cotation	Les modes de passation sont connus par tous les dirigeants	Les différents modes de passation est bien maîtrisée
Connaissances des différentes étapes de la passation Appel d'offre Préparation dossier Remise en œuvre Réception des offres Ouvrerie des plans Évaluation Adjudication provisoire Vérification des moyens Négociation Contrats Adjudication définitive	Les membres dirigeants de l'OCB connaissent les différentes étapes de l'appel d'offre	Les différentes étapes de l'appel d'offre sont maîtrisées
Cotation Choix d'un maître d'ouvrage Demande de renseignements des prix et comparaison des prix Choix du maître d'ouvrage qualité/prix Mise en place du commissionnaire d'achat Réception provisoire Vérification de conformité Réception définitive	Les membres dirigeants de l'OCB connaissent bien les différentes étapes de la cotation	L'OCB a mis en œuvre les différentes procédures de la cotation notamment en ce qui concerne le choix des fournisseurs et des prestataires de services

- Outiers		Performances	Observations
Connaissance des pièces justificatives et conditions de validité		Oni L'OCB connaît des pièces justificatives et conditions de validité : Facture, reçu, bon de caisse	
Existence des outils de gestion financière et comptable Journal de caisse Journal de banque Fiche de stock Cahier de cotisation		L'OCB a des outils de gestion financière et comptables - Journal de caisse - Journal de banque - Cahier de cotisation	Ils connaissent les outils de gestion financière et comptable
Aptitude au remplissage des outils de gestion		Oni les dirigeants de l'OCB ont l'habitude de remplir les outils de gestion	Ils sont capables de remplir les outils de gestion
Personnes habilitées à manoeuvrer le compte		Président trésorier	c'est lui et le président de trésorerie qui manoeuvrent le compte
Connaissance du compte d'exploitation et du bilan		Les dirigeants de l'OCB connaissent bien un compte d'exploitation et des bilans	prix de vente = prix d'achat + frais
Maîtrise de la procédure de paiement des comptes		par tranche	
Maîtrise des procédures renouvellement des tranches		Les membres dirigeants connaissent les procédures de renouvellement des tranches	pièces justificatives et demande de virement
Etat de reconstitution de la subvention		L'OCB n'a pas encore reçu d'argent pour l'achat des fillets de pêche	L'OCB n'a pas commencé l'activité
Classement, archivage et conservation des documents comptables		L'OCB classe, archive et conserve tous les documents dans une mallette en fer	tous les documents sont bien rangés

Existence de plan de renforcement de capacité

Nombre de formations générales reçues

Modules et thèmes développés

Il existe dans le DSP un plan de renforcement des capacités
L'OCB a assisté à 5 formations dont :

- dynamique organisationnel
- Population de branche
- Gestion financière
- Planification
- Marketing

Les modules et thèmes développés sont maîtrisés

Nombre de formations techniques reçues

Modules et thèmes développés

Méthode d'organisation des formations

Formation théorique

Vinyles d'échange

Autres

L'OCB a reçu deux autres modules spécifiques au sous-projet dont la formation :

- en technique de pisciculture
- en transformation des produits marins
- en technique de pêche etc...

L'OCB n'a pas encore reçu de formation technique

Les formations se déroulaient en théorie et en pratique

Les formations se faisaient par la théorie mais aussi par la pratique

Autres (à la discrétion des participants)

La conservation des produits marins

Facteurs de la perennisation	Stratégies des communautés par rapport à ces facteurs
Poursuite de l'exécution du sous-projet	Remboursement des fonds - Gestion des fonds et des activités Unir nos forces - à la bonne tenue des matériels
Reconstitution du capital mis en place par l'AFDS	Si OCB puise ces recettes pour la reconstitution
Diversification et consolidation des activités (autres sous-projets)	Petit commerce - boutique communautaire - Nécessaire
Fourniture et renforcement du partenariat avec l'AFDS	Respecter les chartes. - Remboursement total de la subvention
Fourniture et renforcement du partenariat avec la SPD	Respecter les chartes. Adhésion individuelle des membres, Épargne - crédit
Fourniture et renforcement du partenariat avec les services techniques	Appuyer le personnel technique Respecter les chartes
Mise en place d'un autre partenariat utile aux sous-projets	Bailleur de fonds Renforcement des capacités équipements
Optimisation et utilisation des relais communautaires	Renforcer nos capacités. Ils nous appuient
Prise en charge financière des relais	La communauté prendra en charge financièrement les relais en cas de besoin
Autres facteurs de perennité	Reconstitution des fonds